
**Optique et instruments d'optique —
Microscopes — Marquage des
stéréomicroscopes**

*Optics and optical instruments — Microscopes — Marking of
stereomicroscopes*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11883:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658eca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 11883 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 172, *Optique et instruments d'optique*, sous-comité SC 5, *Microscopes et endoscopes*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 11883:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658cca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658cca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Optique et instruments d'optique — Microscopes — Marquage des stéréomicroscopes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit le format pour le marquage d'informations relatives aux caractéristiques optiques qui doivent figurer sur les stéréomicroscopes, y compris les microscopes utilisés en chirurgie. Elle donne également des recommandations pour le marquage d'informations supplémentaires.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

2 Marquages sur le corps principal du microscope

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658eca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>

Tableau 1

Type de marquage	Type ou contenu du marquage	Remarques
Obligatoire	Nom du fabricant	
Recommandé	Pays du fabricant	L'inscription du pays d'origine est obligatoire dans plusieurs pays.
Recommandé	Nom ou type de modèle	
Recommandé	Numéro de série ou numéro de référence du fabricant	

3 Marquages sur les objectifs interchangeables ou permutables

Aucun marquage n'est obligatoire sur un (des) objectif(s) fixe(s) ayant un coefficient de grossissement de 1,0x; le marquage est toutefois obligatoire pour les lentilles d'objectif supplémentaires.

Tableau 2

Type de marquage	Propriété optique	Type ou contenu du marquage	Exemple de marquage	Remarques
Obligatoire	Grossissement	Coefficient de grossissement ¹⁾	0,5x	Pour les microscopes utilisés en chirurgie, le marquage du grossissement n'est pas obligatoire si la distance focale ou la distance de travail est inscrite et si les consignes d'utilisation comprennent un tableau indiquant le grossissement total.
Obligatoire	Distance focale	Distance focale de l'objectif, en mm	$f = 200 \text{ mm}$	Il n'est pas obligatoire d'inscrire à la fois le grossissement et la distance focale.
Recommandé	Distance de travail (WD)	Distance de travail libre, en mm	WD = 185 mm	Pour les microscopes utilisés en chirurgie, il suffit d'inscrire la distance de travail.

1) Le coefficient de grossissement d'une lentille d'objectif supplémentaire est le coefficient par lequel cette lentille modifie le grossissement total du stéréomicroscope.

Le coefficient de grossissement d'un objectif interchangeable ou permutable est donné par le rapport entre le grossissement du stéréomicroscope muni de l'objectif interchangeable ou permutable et le grossissement du stéréomicroscope muni de l'objectif normal (coefficient de grossissement 1,0x).

4 Marquages sur le changeur de grossissement

Tableau 3

Type de marquage	Propriété optique	Type ou contenu du marquage	Exemple de marquage	Remarques
Obligatoire	Grossissement	Coefficients de grossissement maximal et minimal ou échelle de grossissement	0,63x – 4x	Sur un changeur de grossissement par échelons, il convient que tous les échelons soient indiqués. Dans le cas d'un objectif fixe et d'oculaires fixes, le grossissement total peut être inscrit sur le changeur de grossissement.

5 Marquages sur le tube du binoculaire

Tableau 4

Type de marquage	Propriété optique	Type ou contenu du marquage	Exemple de marquage	Remarques
Obligatoire	Grossissement	Coefficient de grossissement	1,25·	Un marquage est obligatoire uniquement si le coefficient est différent de 1,0·. Pour les microscopes utilisés en chirurgie, il suffit d'inscrire la distance focale si les consignes d'utilisation comprennent un tableau indiquant le grossissement total.
Recommandé	Distance focale	Distance focale de la lentille du tube, en mm	$f = 200 \text{ mm}$	

6 Marquages sur les accessoires placés sur le trajet optique

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Tableau 5

Type de marquage	Propriété optique	Type ou contenu du marquage	Exemple de marquage	Remarques
Obligatoire	Grossissement	Coefficient de grossissement ¹⁾	1,25·	Un marquage est obligatoire uniquement si le coefficient est différent de 1,0·.

1) Le coefficient de grossissement d'un accessoire est le coefficient par lequel cet accessoire modifie le grossissement total du stéréomicroscope.

7 Marquages sur les oculaires

Tableau 6

Type de marquage	Propriété optique	Type ou contenu du marquage	Exemple de marquage	Remarques
Obligatoire	Grossissement	Grossissement angulaire	10.	Si le changeur de grossissement est marqué avec le grossissement total, le grossissement de l'oculaire ne doit pas être indiqué.
Obligatoire	Champ visuel	Diamètre, en mm	/18	Le grossissement angulaire et la valeur du champ visuel doivent être séparés par une barre oblique, par exemple 10·/18.
Obligatoire	Fabricant	Nom ou symbole d'identification		
Recommandé	Type de correction de champ	Champ plat	PL	
Recommandé	Convient pour les personnes portant des lunettes	Symbole \mathcal{L}		Marquage associé au grossissement et à la valeur du champ visuel, par exemple 10·/18 \mathcal{L} .

ISO 11883:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658eca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>

8 Grossissement total

La valeur du grossissement total d'un stéréomicroscope est donnée par le produit des grossissements de l'objectif et de l'oculaire, ainsi que par les coefficients de grossissement du changeur de grossissement, du tube du binoculaire et de tout accessoire placé sur le trajet optique.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11883:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658eca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11883:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ba658eca-829e-45bc-baa4-75ad6387448a/iso-11883-1997>

ICS 37.020

Descripteurs: optique, matériel d'optique, microscope, microscope optique, stéréomicroscope, marquage, propriété optique.

Prix basé sur 4 pages
